

CONSTITUTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'EXPLOITER DE CLASSE III.

Le dossier doit comprendre :

le formulaire de déclaration des établissements de « classe 3 » à fournir dûment rempli, daté et signé avec les documents suivants repris au cadre 2 (localisation de l'établissement faisant l'objet de la déclaration) du présent formulaire :

1. le plan de situation de l'établissement sur une photocopie de la carte routière avec implantation dans la rue.
2. un extrait récent du plan cadastral comprenant les parcelles ou parties de parcelles situées dans le rayon de 50 mètres autour du périmètre circonscrivant le lieu d'implantation de l'établissement concerné par la demande et un extrait de la matrice cadastrale indiquant les noms des propriétaires des parcelles ou parties de parcelles comprises dans ce rayon.

à obtenir auprès de la Conservation du Cadastre → 88, avenue Blondin à 4000 - LIEGE.

Tél: 0257/888.60 - Fax: 0257/985.29

3. un plan descriptif de l'établissement, indiquant les dispositions des locaux ainsi que l'emplacement des ateliers, des magasins, des appareils, des moteurs, etc...
Ce plan doit être dressé de façon indélébile à l'échelle de 5 millimètres par mètre au moins et mentionner l'emplacement des machines et les quantités de matières ou liquides entreposés.
4. une somme de 20 Euros devra être versée lors de l'introduction de la demande par versement au C.C.P. n° **BE71 0910 1807 5169** de l'Administration Communale de HUY
– SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - Hôtel de Ville - 4500 HUY
avec en communication : **déclaration classe 3 + nom du demandeur.**

Personne de contact Ville de HUY: QUOIDBACH Jean-Luc - Service des Travaux

Téléphone: 085 / 21.78.21 - Extension 524

Formulaire à télécharger - Déclaration de classe 3 - Annexe IX

<http://formulaires.wallonie.be//>